



Delai de prescription pour faux et usage de faux

Par **soso**, le **15/04/2010** à **17:46**

Bonjour,

je voudrais savoir si il y a un delai pour porter plainte pour faux et usage de faux. En effet des prêts ont été contracté sans mon autorisation à mon nom et en imitant ma signature.... DE 2002 à 2010...

Quels recours je peux avoir ? je ne sais pas vers qui me tourner...

Je vous remercie pour votre bienveillance